

La Normandie, terre du cheval.

Le conseil des chevaux de Normandie (CCN) a rendu public son observatoire de la filière équine, réalisé en partenariat avec la Safer.

Discipline de dressage.
©DR





D 140 000 hectares sont valorisés par les équidés en Normandie. Les professionnels de la filière sont recensés grâce à la collecte de listings auprès de partenaires tels que l'IFCE, le Pôle Hippolia, équi-ressources et le comité régional d'équitation de Normandie. Le CCN a œuvré aux côtés de la Région Normandie en 2016, et a organisé une concertation sur le développement du cheval en Normandie. En juin 2017, la Région a lancé une nouvelle politique en faveur de la filière équine, avec un budget de 6,6 millions d'euros.

Deux spécificités font de la Normandie une région unique dans le paysage national : la majorité des emplois équins sont exercés en activité principale, le secteur qui génère le plus d'emplois étant l'élevage. En 2017, plus de 1 000 exploitations agricoles équines ont employé 5 300 salariés. Les trois-quarts des contrats se situent dans les départements du Calvados et de l'Orne.

La filière équine regroupe des activités diverses. Elle se structure autour de trois secteurs : l'élevage, les courses et le sport/loisirs. Les métiers sont multiples et l'emploi parfois difficilement localisable et

quantifiable, notamment pour les emplois indirects, sans contact direct avec les chevaux (transporteurs, vendeurs de produits équins, fournisseurs et prestataires d'entreprises...). La Normandie est une région à la pointe de la recherche équine, avec cinq centres de recherche. On peut citer par exemple le centre d'imagerie sur les affections locomotrices reconnu mondialement, ou les 60 hectares du plateau technique du Pin avec une centaine de chevaux consacré à l'élevage et la reproduction. En Normandie, 137 vétérinaires déclarent soigner exclusivement des chevaux et 54 ont une activité mixte à prédominance équine. Les soins complémentaires (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, ostéopathie, acupuncture, shiatsu équin, algothérapie, balnéothérapie, ...) sont nombreux à se développer et peuvent contribuer au bien-être et aux performances du cheval. La CCN en recense 70.

PREMIÈRE RÉGION D'ÉLEVAGE

La Normandie se positionne au 1^{er} rang des régions françaises en nombre d'élevages. Dans l'Eure, ils sont 511. La Normandie est davantage



spécialisée dans l'élevage des chevaux de course. En nombre de naisseurs de poulains, la Normandie domine les autres régions françaises avec 22 % de l'effectif national. En Normandie, 22 % des naisseurs font naître plus de 5 poulains par an contre 17 % au niveau national.

On constate une augmentation de la part des naisseurs faisant naître plus de 5 poulains par an. Ceci montre une certaine professionnalisation du métier d'éleveur.

À partir des vues aériennes

de l'IGN de 2015 et 2016, la Safer de Normandie a répertorié 1 442 carrières en Normandie. En superficie, les carrières couvrent 274 ha, soit une superficie moyenne de 1 900 m² par carrière. Avec plus de 12 licenciés pour 1 000 habitants, la région est la deuxième la plus cavalière derrière le Centre-Val de Loire. La Safer a également répertorié 718 pistes d'entraînement en Normandie. Principalement des anneaux, ils représentent une superficie de 760 ha. À cela, il faut ajouter les 67

lignes droites représentant 92 ha. La région Normandie, avec 14 millions d'euros, est la région de province avec le plus fort montant d'enjeux sur hippodromes, grâce à 3 hippodromes très actifs : Deauville (4,5 M€), Cabourg (2,1 M€) et Clairefontaine (1,8 M€).•